

# L'Etat de Fribourg soutiendra la banque alimentaire



Le Conseil d'Etat se dit prêt à soutenir la création d'une Banque alimentaire dans le canton de Fribourg (photo prétexte). © DR

Publié le 17 septembre 2022

Temps de lecture estimé : 1 minute

**Pauvreté » Le Conseil d'Etat fribourgeois annonce qu'il réfléchit également à un financement pérenne.**

Le Conseil d'Etat est prêt à soutenir la création d'une banque alimentaire dans le canton de Fribourg, comme le demande un postulat des députés socialistes David Bonny (Prez-vers-Noréaz) et Rose-Marie Rodriguez (Estavayer-le-Lac). Selon les deux élus, une telle structure aurait «pour objectif de venir en soutien aux associations qui sont déjà en lien avec ces publics précarisés en les aidant dans la phase de récolte des denrées

alimentaires». Ils ajoutent: «Une telle banque alimentaire pourrait également offrir une réponse au gaspillage de nourriture et se positionner comme un lieu de partage et de réinsertion professionnelle.»

Dans un rapport constituant une suite directe à ce postulat, le gouvernement relate: «Dans le contexte de la crise du Covid-19, des organisations actives dans le domaine social se sont regroupées sous l'appellation Collectif dignité Fribourg. Plusieurs groupes de travail ont été constitués afin de développer des idées et des projets. La Banque alimentaire fribourgeoise est l'un des premiers chantiers auquel se sont attelées certaines associations.»

C'est ainsi qu'a été créée l'association Banque alimentaire fribourgeoise. Et la mise en fonction d'une banque alimentaire est prévue pour le 1er janvier 2023.

Le Conseil d'Etat indique par ailleurs: «Des contacts ont été établis avec le Service public de l'emploi, lequel pourra collaborer à l'atteinte des objectifs de la Banque alimentaire par la mise sur pied d'un programme d'emploi temporaire pour autant que le cahier des charges soit compatible avec les critères prévus par la loi sur l'assurance-chômage.» Pour 2022, le canton a également attribué à l'association Banque alimentaire fribourgeoise une aide à hauteur d'environ 60 000 francs. A cela s'ajoutent 170 000 francs de la part de la Loterie romande et 10 000 francs de la ville de Fribourg.

Le Gouvernement cantonal relève en outre qu'un financement est d'ores et déjà prévu via différents canaux pour la période 2023-2026, pour un montant total de près de 500 000 francs. Le canton indique enfin qu'un comité de pilotage sera mis sur pied afin de suivre le développement de ce projet et d'évaluer les possibilités d'un financement pérenne.

**NICOLAS MARADAN**